

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE

Afin d'organiser **la rentrée 2026-2027**

Les parents des enfants nés en **2023*** pourront inscrire leur(s) enfant(s) en mairie à partir du

16 mars 2026

Merci de vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile. L'admission des élèves se fera ensuite par la directrice **par mail :**

ce.0623068y@ac-lille.fr

Vous enverrez:

- une copie du livret de famille *(parents + enfants),*
- une copie du carnet de santé avec les vaccins à jours
- le certificat d'inscription délivré par la mairie.
- Numéro de téléphone, adresse postale et mails des deux parents.

*** Pour les enfants nés en 2024**

.Une liste d'attente sera établie. Les enfants seront accueillis en fonction des places disponibles.

Ils pourront être admis **dans la limite des places disponibles** **s'ils ont atteint l'âge de 2 ans le jour de la rentrée scolaire**, et à condition qu'ils soient physiquement et psychologiquement prêts à la fréquenter.

Les parents des enfants nés en 2024 pourront préinscrire leur enfant et se rapprocher de la directrice fin juin ou début septembre, afin de savoir si des places seront disponibles.